

Décompte cotisation et assurance

ADHESION au Syndicat des Apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et Haute-Bretagne 2018

L'adhésion au Syndicat 35 est de **22€**, elle inclut le droit au groupement d'achat, des réductions chez les fournisseurs, le droit de vote à l'AG, la possibilité de bénéficier de la souscription à l'assurance collective proposée par le Syndicat, la couverture en tant que bénévole lors des activités au sein du syndicat et aux différentes manifestations.

**Je suis volontaire pour participer à la vie du syndicat lors de ces différentes manifestations (AG, présentation de l'abeille, extraction de miel au rucher école...)
Cocher cette case si vous êtes intéressé(e)s**

ASSURANCE GROUPAMA

L'assurance des colonies en responsabilité civile est **OBLIGATOIRE**. Si vous n'avez pas souscrit à titre individuel à cette assurance, le syndicat vous propose une assurance collective :

Formule « Complète » : responsabilité civile, assistance juridique, incendie, vol, vandalisme > 1,13€ par ruche

ECO-EMBALLAGES

La contribution pour le recyclage des emballages a été fixée par Eco-Emballages à 0,04€ par ruche. Elle s'impose à vous dès que vous commercialisez votre miel.

Le décompte ci-joint et votre règlement par chèque (à l'ordre du Syndicat des Apiculteurs 35) sont à faire parvenir **avant le 20 décembre 2017**

A : Syndicat des Apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et Haute-Bretagne

**Delphine Levacher
5bd Fontaines Pierre Blanche
35520 POLIGNE**

Vous pourrez également adhérer au Syndicat lors de l'Assemblée générale, **Samedi 27 janvier 2018**. A défaut de réception des documents, vous ne serez **plus adhérent ni assuré** et votre abonnement aux revues ne sera **pas reconduit après le 1^{er} JANVIER 2018**.
L'Adhésion est valable du 1^{er} Décembre 2017 au 30 Novembre 2018. Les nouveaux

représente toutes les activités de l'année 2017.

je m'inscris sur le site du syndicat pour être receveur d'essaims : je coche ici

NOM(s)			
Prénom(s)			
Adresse			
Code postal / Ville			
Téléphone			
Date de naissance			
Adresse mail			
Année de votre adhésion			
Profession			
N° d'apiculteur			
Nombres de ruches			
	Prix en € par ruche	Nombre de ruches	Total
Assurance Groupama Formule « Complète » (compléter au verso)	1,13€		
Adhésion au Syndicat des apiculteurs 35		22€	
ABONNEMENTS AUX REVUES APICOLES			
« Abeilles et fleurs » (UNAF) + Cotisation éco emballage 0.04€/ruche =		28€ ...,...€	
Abeille de France » (SNA) + Cotisation éco emballage 0,04€/ruche =		25€ ...,...€	
Revue LE CARI (si + de 10 abonnements, 10% de réduction)		40€	
Don à l'UNAF pour couvrir les frais de justice engagés pour les combats des apiculteurs contre les produits phytosanitaires (0.10€ par ruche)			
Don au Syndicat pour la lutte contre le frelon asiatique			
TOTAL			

VERSO.....

DÉCLARATION D'EMPLACEMENTS DE RUCHERS pour ASSURANCES GROUPAMA

Rucher	Nombre de ruches	Adresse ou lieu - dit	Commune	Code Postal
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				